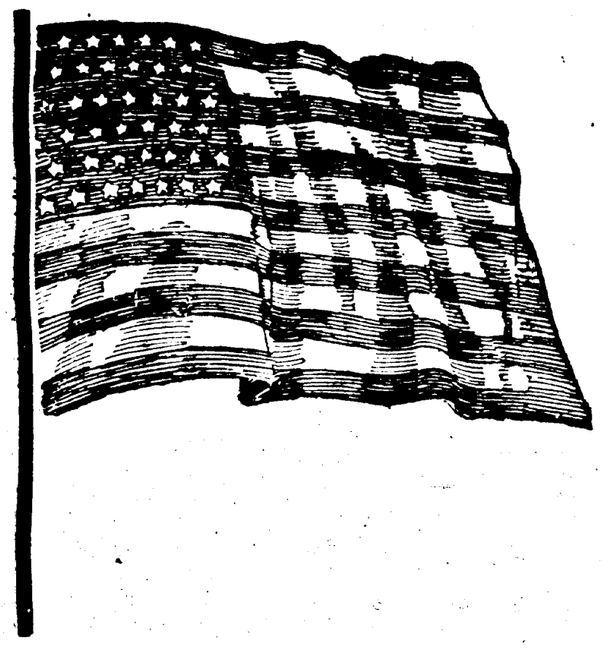

## SOMMAIRE.


3me PAGE.

*Feuilleton.*

4me PAGE.

*L'Actualité, Feuilleton,*

5me PAGE.

*Faits Divers.*

6me PAGE.

*Les illusions de Michel Tropkine.*

*Le Serpent.*

*Une Confession.*

*Le Professeur Céphalo.*

8me PAGE.

*Poésie.*

*Mondanités.*

*Chiffons.*

*Petite Fleur des Champs.*

*Le plus bel amour d'une femme de lettres.*

*Cuisine.*


## La Fête de ce Jour.

Aujourd'hui revient l'anniversaire de ce jour qui vit pour ainsi dire naître le peuple Américain ; jour où fut déclarée l'indépendance des colonies anglaises et où, une nation nouvelle prenait le nom d'Etats-Unis.

Dès leur berceau, ces Etats-Unis opéraient un prodige unique dans les annales de l'humanité ; ils constituaient une glorieuse anomalie qui devait dérouter toutes les idées acceptées sur la formation des sociétés ; ils donnaient un éclatant démenti aux lois qui présidaient aux migrations des peuples et à leur établissement sur la surface du globe.

Avant eux, les grandes agglomérations humaines s'étaient toujours fondées sur les liens de la consanguinité, sur la communauté des origines, des traditions, des aspirations, des mœurs, des croyances religieuses, et de ce merveilleux instrument d'échange d'idées et d'union des âmes, que l'on appelle la langue.

Il ne saurait exister de nation forte en dehors de ces conditions. Eh bien ! les Etats Unis prirent résolument, hardiment le contrepied de toutes les règles établies. Ils n'étaient qu'une poignée d'hommes quand ils réussirent à conquérir leur indépendance, et déjà se manifestaient chez eux des germes de division. Sans s'inquiéter de ces légères disparates que le temps allait supprimer, que l'amour de la patrie commune devait fasionner et harmoniser, ils commencèrent par rompre violemment avec toutes les traditions de la mère-patrie ; ils transformèrent l'aristocratie anglaise en démocratie, la monarchie en République.

Devant eux, ils n'avaient que le modèle d'un gouvernement libéral, le régime parlementaire ; ils l'abolirent et lui substituèrent le régime représentatif.

Ce qu'ils avaient surtout, ce sont de vastes espaces dont ils ne savaient que faire ; d'immenses déserts stériles ; ils ne craignirent pas de faire appel à tous les peuples pour les habiter, les fertiliser. Ils parvinrent à former une grande nation par l'harmonieux assemblage de tous ces peuples. A l'ombre de leur drapeau ils unirent toutes les origines, toutes les mœurs, tous les intérêts, toutes les fois religieuses, tous les langages.

De cet amalgame hardi naquit le peuple américain qui n'allait pas tarder à résoudre le plus difficile des problèmes sociaux du monde moderne : la fusion du cosmopolitisme et du patriotisme.

Nous célébrons en ce jour l'événement qui a préparé toutes ces grandes choses. Dans les souvenirs qui se rattachent à la Déclaration de l'Indépendance Américaine il y a quelque chose de si grandiose, de si imposant, qu'il conviendrait qu'il y eût ce jour-là un arrêt général de toutes les affaires publiques pour que le peuple pût se parfaitement pénétrer de ce grand devoir qui s'impose à lui d'honorer la mémoire des fondateurs de la nation et pour qu'il fût tout à cette célébration.

Et ce devoir ne s'impose pas seulement aux Américains d'origine ou de naissance ; il s'impose aussi à toutes les colonies qu'abrite le drapeau étoilé.

Le 4 juillet n'est pas seulement la fête de l'Union américaine, c'est aussi la fête de toutes les nations qui ont contribué à la développer en lui prêtant le secours de leurs armes ou de leurs finances ou en la peuplant de leurs enfants.

## Le suffrage des femmes.

Tandis que les suffragettes anglaises se livrent à des manifestations bruyantes et un peu puériles, leurs sœurs françaises mènent la même campagne avec un sérieux qui leur fait grand honneur. Les unes comme les autres semblent avoir compris que, pour attirer et retenir l'attention du public, le mieux est de l'étonner. En Angleterre, pays grave, elles déploient toute leur fantaisie ; en France, nation légère, elles étalent toute leur raison. Chaque méthode a ses avantages mais la seconde paraît la plus habile. Aux ironistes qui les jugent frivoles, les Françaises prouvent leur esprit pratique comme le philosophe démontrait le mouvement, en marchant. Et déjà elles ont obtenu des résultats considérables. Une loi, due à l'initiative d'une femme, leur a assuré la libre disposition de leur gain. Une Société, fondée par Mme Schmahl et dont Mme la duchesse d'Uzès est vice-présidente, s'emploie de la façon la plus active à leur conquérir le droit de vote. Cette Société vient de demander à un certain nombre de notabilités politiques et intellectuelles leur opinion sur le but qu'elle poursuit. Les réponses sont presque toutes extrêmement favorables.

"Qu'on ne cherche pas, dit M. Andrieux, ancien préfet de police, à justifier l'exclusion des femmes par la prétendue supériorité des hommes. La démocratie, c'est le gouvernement de tous par tous ; non le gouvernement des meilleurs, des plus intelligents, des plus capables... D'ailleurs, à voir l'usage que les hommes font du bulletin de vote, il n'y a pas grand risque de tomber dans le pire en courant l'aventure d'une réforme équitable."

M. Maurice Donnay, de l'Académie française, fait toutes ses réserves sur les bienfaits du suffrage universel, tel du moins qu'il est pratiqué en France. Mais, étant donné qu'il existe, les femmes doivent voter ou les mots n'ont pas de sens. "Universel, dit-il, signifie : général. (On reconnaît à cette définition un esprit occupé de dictionnaire.) Qu'est-ce qu'un tout dont la moitié est exclue ?"

"Je suis partisan du suffrage des femmes, écrit M. Victor du Bled, et je viens de le dire clairement dans le tome septième de mon "Histoire de la Société française," pages 150, 151 et 152 "— "Je crois, dit M. Yves Guyot, que dans un avenir plus ou moins rapproché les femmes deviendront électeurs et éligibles. Je suis même convaincu qu'elles éliminieront les hommes de la politique. Elles y apporteront plus de finesse, mais elles la compliqueront. J'ai l'intention d'expliquer cela dans un prochain volume."

La plupart des opinants sont d'avis que la femme, au moins pour commencer, doit borner ses désirs au droit de figurer dans les assemblées municipales et cantonales. Pour prendre part à la gestion des intérêts politiques, il lui manque une autorité que confère seul l'accomplissement du devoir militaire. Mais à cela M. Ambroise Colin, professeur à la Faculté de droit, répond qu'elle paye à sa manière l'impôt du sang puisqu'elle enfante dans la douleur les futurs soldats. Et, d'ailleurs, comme le fait remarquer M. Louis Marin, député, "la loi accepte le suffrage des vieillards, des malades qui n'ont jamais porté les armes, et elle refuse celui des soldats de carrière, comme les officiers".

Sur la question de savoir si toutes les femmes peuvent prétendre au vote, les avis sont plus partagés. On l'accorde sans hésiter aux veuves et aux célibataires ; beaucoup de correspondants le dénient aux femmes mariées. M. Ambroise Colin estime que c'est absurde : il "tient plus au suffrage de la mère de famille qu'à tout autre" ; et il a bien raison. Mais on pourrait redouter les querelles de ménage.

M. Eugène d'Eichthal est ennemi d'une représentation parlementaire mixte où les deux sexes se verraient confondus. Au lieu de cette combinaison qu'il croit défavorable aux femmes, il conseille la création d'une assemblée féminine, nommée par les femmes seules, et où seraient étudiées en première lecture les lois relatives aux femmes et aux enfants.

Interrogé sur le vote féminin, M. Maurice Faure, sénateur, a répondu : "Hélas, chère Madame, j'en pense trop de bien pour en dire du mal, et j'en augure trop de mal pour en dire du bien." C'est une jolie réponse ; elle pourra resservir quand on fera une enquête sur le vote masculin.

## Napoléon et David d'Angers

David d'Angers s'était toujours occupé de politique ; même, en 1815, il avait pris part à une insurrection italienne en faveur de Murat. Sous le règne de Louis-Philippe, ses amis le poussèrent à se présenter aux élections législatives et il fut candidat, à Paris, dans le huitième arrondissement. Mais Eugène Bethmont, qui fut ministre en 1848, se présentait aussi comme député d'opposition : pour ne point diviser les voix libérales, David se retira dans l'intérêt du parti et engagea ses électeurs à reporter leurs suffrages sur le nom de son concurrent. Il écrivit à cette occasion une lettre qui lui fait grand honneur et que le "Mercure de France" vient de publier pour la première fois, car les journaux du temps se contentèrent de mentionner la démission sans insérer la lettre. Le "Mercure" raconte en même temps quelques anecdotes relatives à l'illustre sculpteur, entre autres celle-ci. En 1810, David était encore élève à l'Ecole des Beaux-Arts, où il venait d'obtenir un prix pour une tête d'expression. Ses camarades parlaient de Napoléon et de son regard fascinateur que personne ne pouvait soutenir et qu'aucun artiste n'avait pu exprimer. "Je parie s'écria tout à coup David, que je lui fais baisser les yeux. — Toi ? Eh bien, nous tenons le pari." Quelques jours plus tard l'empereur rentrait à Paris. Comme il descendait l'avenue des Champs-Elysées, à cheval, suivi d'une troupe nombreuse, une sorte d'influx magnétique l'obligea de tourner la tête vers un homme qui se trouvait, sur son passage, au premier rang de le foule. Il ralentit son cheval et examina l'audacieux. Cet audacieux était David. Tous ses contemporains s'accordent à reconnaître qu'il avait comme Napoléon un regard d'une puissance singulière. Ce fut le duel de deux énergies ; la pupille étincelante, les deux antagonistes échangeaient des effluves en même temps que des éclairs. Mais, au bout de quelques secondes David baissa les yeux. Il avait perdu son pari et l'empereur une fois de plus avait gagné la bataille.

## TROUBLES EN ESPAGNE.

Murcie, Espagne, 2 juillet—Un homme a été tué et plusieurs blessés hier pendant des troubles qui ont éclaté à Centi entre cléricaux et anti cléricaux.

Les désordres sont le résultat d'un sermon prononcé par le prêtre du village attaquant vivement le programme religieux du premier ministre Canalejas.

## La Déclaration de l'Indépendance Americaine.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la traduction de "La Declaration de l'Indépendance Américaine" en vers français, vient d'être faite pour la première fois, par un poète, un Français, M. A. Bollaert de New-York, auteur de "Pour nos Patries", "Petites Vies" et "Pour Hélène" (ouvrage qui lui a valu les félicitations de Sa Majesté la Reine d'Italie).

On n'a certainement pas lu sans un sentiment d'admiration les superbes poèmes écrits à l'occasion du centenaire "Hudson Fulton" où, dans des strophes vibrantes de patriotisme, l'auteur chante l'amitié traditionnelle et impérissable qui unit les Etats-Unis et la France.

Lors des fêtes du Bazar de la Charité, données au profit de l'hôpital français de New-York, M. Bollaert fit paraître toute une série de petits poèmes d'un rythme enchanteur et empreints de sentiments tels, qu'ils soulevèrent l'enthousiasme général.

Nul, mieux que lui, ne pouvait donc accomplir la magnifique traduction du vénérable document base de la Constitution américaine, dont la poésie a rehaussé tout ce qu'il contient de noble, de patriotique et de sublime.

Ce travail remarquable a valu à son auteur les félicitations spontanées des notabilités politiques les plus en vue (Gouverneurs d'Etats, Sociétés patriotiques américaines, etc.) qui tous ont souhaité voir encadré dans le "home" de tout citoyen des Etats-Unis pouvant lire et comprendre le français, cette mémorable proclamation poétisée dans la langue que parlait La Fayette.

Or, un peuple qui a pour base de ses libertés l'immortelle Déclaration de l'Indépendance Américaine, ne peut que marcher d'étape en étape à des triomphes tels, qu'un jour viendra où son glorieux étendard qui flotte si majestueusement sur deux continents, ne sera plus assez grand pour contenir toutes les étoiles qui viendront s'y fixer.

## Les caisses d'épargnes postales

Washington, 2 juillet — Les caisses d'épargnes postales dont la création a été ordonnée par une récente loi du Congrès seront mises à l'essai pour commencer dans une vingtaine de grandes villes, y compris la Nouvelle-Orléans. La loi est entrée en vigueur vendredi 1er juillet, mais il est probable qu'il s'écoulera plusieurs mois avant que le nouveau système soit établi dans tout le pays.

Le conseil d'administration des caisses d'épargnes postales est composé de MM. Hitchcock, Wickerstram et McVeagh, tous trois membres du cabinet.

Le système est assez compliqué et il est probable que de nombreux tâtonnements seront nécessaires avant d'arriver à un fonctionnement satisfaisant.

—o—

## Au pôle en dirigeable.

Kiel, 2 juillet — Le vapeur "Mainz" ayant à son bord le prince Henry de Prusse et quelques savants et ingénieurs qui seront attachés à l'expédition polaire Zeppelin est parti ce matin de Kiel pour le Spitzberg. Le prince Henry et ses compagnons ont pour mission d'étudier les conditions atmosphériques en vue de déterminer si oui ou non le projet d'atteindre le Pôle Nord en ballon dirigeable est réalisable.

## Fête du Quatorze Juillet.

Les préparatifs de la fête nationale de la France se poursuivent avec une inlassable activité, presque tous les comités aux soins desquels ils sont confiés termineront bientôt leurs travaux.

Nous l'avons déjà dit, la fête se donnera sur le champ de courses, "Fair Grounds", dont la décoration sera somptueuse.

Les membres de la société se réuniront le jour de la fête au siège social et, en corps, se rendront en automobiles au Consulat de France pour y saluer le Représentant de la France, puis iront à la mairie présenter leurs civilités aux autorités municipales avant de se rendre sur le lieu de la fête.

Le comité chargé de l'illumination du terrain réserve au public une surprise ; et jamais les "Fair Grounds" n'auront présenté un plus bel aspect, car c'est avec goût, avec symétrie et profusion qu'y seront disposés les écussons, les drapeaux, les flammes aux couleurs françaises et américaines.

Le restaurant sera, comme les précédentes années, sous la direction d'un Chef de première compétence ; le service y sera irréprochable, et les prix y seront à la portée de toutes les bourses.

Il y aura des courses, et une partie de Base Ball se livrera entre des membres du corps de police à la tête desquels seront le capitaine Levy et le caporal Duffy.

L'Orphéon Français se fera entendre dans des chants patriotiques ; et aux accords de plusieurs orchestres, le public dansera sur différents points du terrain. A la tombée de la nuit, une séance pyrotechnique fera l'émerveillement de la foule.

Donnons encore aujourd'hui la composition des divers sous comités qui ont travaillé à l'organisation de la fête :

Emplacement — MM. O. Garsaud, J. A. Buisson, B. Ader.

Privilèges et parade — A. P. J. Segassie, J. S. Flandry, Jos. Steckler.

Presse et publicité — J. A. Buisson, Chas. de Labretonne, H. L. Sarpy.

Prix de l'école— L. F. Martin, Jules de Laage, E. Pons.

Décorations — A. P. J. Sagassie, I. Amardeil, Jules de Laage.

Amusement (jour) — Chas. de Labretonne, I. Amardeil, Jean Darrible.

Amusements (nuit) — E. Pons, A. Francingues, H. L. Sarpy, Bertrand Ader.

Bal et musique — A. Francingues, E. Anouilh, Chas. Igau.

Police—J. S. Flandry, Jos. Traverse, B. Ader.

Invitations et réception—H. Sarpy, J. A. Buisson, O. Carsaud, M. L. Zander, Jean Cazes.

Restaurant — J. Darribère, E. Bourselet, Chas Igau, J. Cazes, E. Pomes.

Tickets et perception.—A. Œhmichen, L. F. Martin, J. Cazes, J. de Laage, Chas D. Foucher.

Programme—Alb. Tujague, L. F. Martin Alf Œhmichen.

## COMPTES-RENDUS DE L'Athénée Louisianais,

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant tous les trois mois.

Sommaire du fascicule du 1er juillet.

Procès-verbaux.

Lettre de M. Véran Dejoux.

Concours de 1909-1910.

Allocution et Rapport du Comité d'Examen—M. Alcée Fortier, Président.

Frédéric Mistral — Juge Jos. A. Breaux.

Frédéric Mistral ; La Poésie Provençale au XIXe Siècle ; Les Félibres—Mlle M. Duport.

Programme du Concours de 1910-1911.

## Théâtre de l'Opéra.

Nous avons publié, il y a une quinzaine de jours, les noms des premiers sujets de la troupe que forme dans le moment à Paris M. Layolle, et que nous entendrons au théâtre de la rue Bourbon l'hiver prochain. Nous disions alors qu'avant longtemps il nous serait possible de mettre sous les yeux de nos lecteurs les traits de ces sujets.

En effet, les premiers de ces traits sont ceux du ténor d'opéra-comique dont la carrière artistique, pour n'être pas encore bien longue, n'en est cependant pas moins brillante.

M. ANDRÉ MORATI,

1er Ténor d'Opéra-Comique et d'Opéra de Traduction.

Né à Paris, en 1880, M. Morati a fait des études de droit, mais se laissant séduire par la carrière théâtrale, il se présenta au Conservatoire de Paris où il fut admis le premier sur cent postulants, et se distingua dans la classe de M. Edmond Duvernay et au cours de l'éminent professeur Melchissedec.

Au théâtre national de l'Opéra Comique il fut engagé après avoir obtenu au Conservatoire le premier prix de chant, et plus tard il entra au théâtre de Bordeaux. Il y joua 32 fois consécutives le rôle de *Faust* dans l'opéra de Berlioz, *La Damnation de Faust.*

Les directeurs du théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles l'entendirent et l'engagèrent pour trois ans. Là, il se fit applaudir dans les rôles de *Roméo*, de *Werther* et dans les œuvres en vogue alors Carmen, Louise, La Bohème, Lakmé.

M. Morati fit une saison à Nice, y créa le rôle de Marie Pierre de la "Glu" de Richepin, et interprêta ceux de Gabriel Dupont et de Pinkerton, ce dernier dans "Madame Butterfly", aux côtés de Mme Marguerite Carré.

## Les milices navales.

Washington, 2 juillet — Le département de la marine a pris des mesures en vue de donner une croisière d'entraînement pratique aux milices navales des différents états.

Les miliciens de la Nouvelle Angleterre seront embarqués sur des cuirassés de l'escadre de l'Atlantique probablement à la fin du mois et feront une croisière de deux à trois semaines.

La milice navale louisianaise fera sa croisière annuelle à bord des canonnières "Isla de Luzon" et "Stranger" du 16 au 30 juillet, sur les côtes de la Louisiane et du Texas.

Vers la même époque la milice du Missouri fera un voyage sur le fleuve de St-Louis à la Nouvelle-Orléans et retour à bord du vapeur "Amphytrite".

---

—J'espère vous prouver le contraire, ma cousine. Si ce que vous me proposez est impossible, il y a, ainsi que je vous l'indiquais tout à l'heure, une solution autre, de beaucoup préférable pour vous, qui jouirez ainsi de votre liberté, tout en retirant d'appréciables avantages de la situation nouvelle....

Sophie-Caroline dressa l'oreille. Il n'entrait pas dans son caractère de dédaigner aucun avantage, alors même qu'elle faisait profession de repousser systématiquement ceux qui pouvaient s'offrir. Près de sortir, dans l'envolée colère de son châle, elle se retourna :

—Quels avantages ? Dieu sait que j'étais loin d'en chercher dans la combinaison que je te soumettais de façon tout affectueuse et désintéressée !

—Sans doute, céda Germaine conciliante. Seulement, il m'est bien permis de vous faire bénéficier, dans une juste mesure, de l'amélioration inespérée de mon sort. C'est pourquoi je compte que vous m'autoriserez, dès que je connaîtrai les ressources dont il me sera donné de disposer, à vous servir une pension qui....

— Une aumône ! interrompit Sophie-Caroline avec un écrasant mépris. Je te remercie, ma chère enfant, mais je ne l'accepterai pas !

Elle eût dû être agréablement surprise, et l'était en effet. Mais cette libéralité, si tentante qu'elle fût, différait trop du brillant espoir qui avait un instant grisé son cerveau ambitieux pour qu'elle s'en satisfît complètement. D'autre part, le sens pratique qui n'abdiquait jamais sous ses surprises et ses indignations, pour sincères que fussent les unes et les autres, l'incitait spontanément à l'emploi du procédé classique qui consiste à dénigrer une offre pour la faire augmenter.

L'inaltérable mansuétude de Germaine vis-à-vis de la créature aigrie ne se démentit pas. Aussi bien, il lui était tellement aisé d'être bonne, à présent ! Plus doucement encore, elle rectifia :

—Il ne s'agit pas d'aumône, ma cousine, simplement d'un procédé de bonne parenté. J'espère, du reste, que le chiffre de cette rente vous en convaincra...

Sophie-Caroline savait ce qu'elle voulait savoir. Elle n'en persista pas moins dans un refus dont elle était certaine qu'il ne serait tenu aucun compte :

—Je n'en veux pas, de ta rente ! jeta-t-elle avec dignité. Garde ton argent, puisque tu fais fi de mon dévouement !.... Je suis au dessus de pareilles misères !

Elle opéra une de ces sorties théâtrales qu'elle affectionnait tandis que Germaine, indulgente et divertie, se mettait en devoir d'achever sa toilette pour se rendre à l'hôtel de La Luzernière.

Elle ne se doutait pas que la colère, mi réelle, mi simulée de la vieille fille allait, de nouveau, susciter d'inattendus et tragiques développements dans sa vie qui s'annonçait maintenant si heureuse et comblée. Pendant qu'avec une mélancolie souriante elle constatait, — déjà ! — quelles rapacités formidables guettent ceux que leur position au sommet de l'échelle sociale désigne à toutes les avidités, Sophie-Caroline descendait, insuffisamment calmée par une promesse qui ne constituait qu'un pis aller pour ses frénétiques appétits de domination et de richesse.

A songer que Germaine mènerait sans elle le train fastueux de l'hôtel du boulevard des Invalides, qu'elle sortirait seule dans les brillants équipages où Sophie-Caroline avait rêvé d'étaler une royale prestance, la vieille fille se sentait secouée d'une rage touchant à la démence. Cette rage, il fallait qu'elle la criât sans retard. Elle n'avait pas loin à aller pour cela.

Non loin de la demeure de Germaine se trouvait, on se le rappelle, la maison d'Annette Cunihat. Depuis l'enlèvement du petit Lionel, aventure qui avait bien failli mal tourner pour elle, la brocanteuse se terrait, et, afin de ne point attirer l'attention de la police, à laquelle elle craignait d'avoir été signalée, avait fermé sa "restauration", pour ne plus s'occuper que de son commerce de meubles et de bric-à-brac. Ce commerce, pourtant, périclitait singulièrement, car Annette ne bougeait plus de sa boutique pour aller aux achats et n'offrait guère aux clients que les "occasions", souvent surprenantes, à la vérité, dues à la mystérieuse collaboration de Cassieux et de sa bande. Et cette collaboration même risquait de lui faire défaut, car la bande avait dû logiquement chercher un autre lieu de réunion à la fermeture de la buvette qui lui offrait un discret asile, et son chef, soit par effet de son habituelle prudence, soit qu'il en voulût à Annette de sa malencontreuse expédition en Auvergne, ne faisait plus chez la brocanteuse que d'assez rares apparitions.

Celle-ci était plus contrariée de cet éloignement que de la décadence d'un négoce dont elle n'avait guère besoin, sa fortune étant, en réalité, suffisante et qu'elle ne conservait que parce qu'il contenait les habitudes de toute sa vie. Pour tenter de ramener Valentin, en qui elle avait longtemps cru voir un de ces amis qui aspirent au titre d'amant, elle marivaudait avec Gondrin, le vieux Gondrin, comme elle l'appelait naguère avec mépris, aujourd'hui avec cordialité, le seul de la bande qui lui restât fidèle, et elle accueillait de façon empressée Sophie-Caroline, dont les communications lui étaient prétexte à mander Cassieux pour l'entretenir de cette Germaine sur laquelle il continuait d'exercer un menaçant contrôle.

La vieille fille avait facilement pris l'habitude de s'arrêter chez la brocanteuse, au sortir de chaque visite qu'elle faisait à Germaine. Elle y trouvait, avec de fausses démonstrations de respect qui leurraient le besoin de considération insatiable en elle, l'auditoire complaisant que réclamait pour tout ce qui se rapportait à sa jeune parente, son incessant esprit de dénigrement.

Justement, Cassieux était chez Annette, ce jour-là. Il venait d'arriver, et tous deux examinaient avec attention, dans l'arrière boutique, un objet qu'ils se hâtèrent de dissimuler au moment où Sophie-Caroline franchit le seuil du magasin. A voir la cousine de Germaine pénétrer en trombe, le chapeau de travers sur le front courroucé, ils comprirent tout de suite que quelque chose d'extraordinaire avait dû se produire. Ils échangèrent un coup d'œil où renaissait tout l'accord de leur complicité, et, vivement, la brocanteuse s'avança vers Sophie :

— Mon Dieu ! mademoiselle Langlois, vous n'êtes pas malade, au moins ? s'enquit-elle avec cette feinte déférence qui captait l'orgueilleuse vieille fille en lui laissant croire qu'on la prenait ici pour un personnage. Vous paraissez toute bouleversée !

— Il y de quoi ! s'écria Sophie-Caroline que sa colère grandissante étouffait.

Et incapable de garder davantage l'étonnante révélation à laquelle sa pensée ne parvenait pas à s'accoutumer, elle se jeta sur un siège à bout de souffle et clamant :

— Elle hérite ! .... Comprenez-vous cela ? Elle hérite !.... Et Madame trouva que ma place n'est plus à ses côtés !.... Si ça ne vous met pas hors de vous-même !....

Une flamme palpita dans les yeux verts de Cassieux. Il devinait parfaitement qu'il s'agissait de Germaine : cependant autant pour cacher son jeu que pour faire parler la vieille fille, il interrogea pour la forme :

— Qui donc hérite, mademoiselle ?

Véritablement brisée de déception et de rage impuissante, Sophie Caroline passait péniblement la main sur son front pour y classer les idées en désordre. D'une voix chevrotante, elle s'excusa :

—Ah ! vous êtes là, monsieur Cassieux ! Je vous demande pardon, je ne vous avais pas vu.... Je suis si peinée, si troublée !....

—Cela se conçoit, mademoiselle, fit-il insinuant. Si je comprends bien, il s'agit d'une succession où vous seriez lésée ?.... Qui donc hérite à vos dépens ?

Cette volontaire altération de la vérité était si flagrante que Sophie-Caroline, donnant ainsi dans le piège que lui tendait Cassieux, ne put se tenir de rétablir les faits :

—A mes dépens, pas précisément.... rectifia-t-elle avec un soupçon d'embarras.... Mais je n'en suis pas moins lésée, car il y a des devoirs auxquels on ne peut pas se soustraire.... C'est Germaine qui hérite.... Qui donc voulez-vous que ce soit ?... Quand je l'ai quittée, tout à l'heure, elle achevait ses préparatifs de départ....

—Elle part ! s'exclama Cassieux interloqué. Et où va-t-elle ? questionna-t-il aussitôt.

*La suite à dimanche prochain.*


MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE :
EPILEPSIE, HYSTERIE, HYSTERO-EPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABETE SUCRE, MALADIES du CERVEAU et de la Moelle Epinière, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES, MIGRAINES, INSOMNIE, ETOURDISSEMENTS, CONGESTIONS cérébrales, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).